

MARC ET MYLENE VIEILLY

SARL en liquidation au capital de 49 170 €
48 Chemin des Esserteaux 69480
LUCENAY
342 289 725 RCS VILLEFRANCHE-TARARE

Clôture de liquidation

L'AGE du 19/12/2022 a prononcé la clôture de liquidation, donné quitus à la liquidatrice et l'a déchargé de son mandat, approuvé les comptes de liquidation au 30/11/2022 - Liquidatrice : VIEILLY Mylène, 48 Chemin des Esserteaux 69480 LUCENAY - Radiation RCS VILLEFRANCHE-TARARE

ATELIER THOMAS BIBILONI

Société à responsabilité limitée unipersonnelle au capital de 1 000.00 €
Siège social : Chemin des Terres 69630 CHAPONOST

Constitution

Durée : 99 ans - Siège social : Chemin des terres, 69630 CHAPONOST - Objet : Menuiserie et agencement, ameublement, fabrication de meubles sur mesure, aménagement intérieur et extérieur en lien avec la menuiserie - Gérant : Monsieur Thomas BIBILONI demeurant chemin des terres, 69630 CHAPONOST - Inscription au RCS LYON.

Transformation

EARL DOMAINE DE CELESTINE - Société civile - Capital 7 500 € - Siège social 634 route de Lentilly 69380 LOZANNE - 853 743 334 RCS VILLEFRANCHE-TARARE - L'AGE du 01/12/2022 a décidé, à effet du 1er décembre 2022, la transformation de l'EARL en SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole) dénommée DOMAINE DE CELESTINE. Inscription modificative RCS VILLEFRANCHE-TARARE.

SCI ROCHE-ASTIER**Clôture de liquidation**

Société Civile Immobilière en liquidation au capital social de 2 000 Euros
Siège social : 144, chemin du Joint 69380 DOMMARTIN
525 206 975 R.C.S. LYON

Clôture de liquidation

Le 9 janvier 2023, l'AGO a approuvé les comptes de liquidation, a déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture de liquidation à compter du 31 décembre 2022.

Michèle ASTIER demeurant 144, chemin Joint - 69380 DOMMARTIN, liquidatrice. La société sera radiée au RCS de LYON. Pour avis.

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL

Délai d'opposition Article 1007 du Code civil - Article 1378-1 Code de procédure civile - Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 7 août 2019, Mademoiselle Marie Françoise HUBERT, en son vivant retraitée, demeurant à LYON 7^{ème} ARRONDISSEMENT (69007) 6 rue Victorien Sardou, née à LA TOUR-DU-PIN (38110), le 18 février 1935, célibataire non pascée, décédée à PARAY-LEMONIAL (71600), le 2 août 2022.

A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Philippe ENGEL, Notaire Associé de la SELARL "VICTORIA", titulaire d'un office notarial, dont le siège est à PARAY-LE-MONIAL (71600), 27 bis rue du 11 Novembre, le 31 août 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Philippe ENGEL, notaire à PARAY LE MONIAL (71600) 27bis rue du 11 Novembre, référence CRPCEN 71130, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de MACON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE BOISSAC

Au capital de 243 918,43 €,
Siège social : 51 Chemin de Bramafan 69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
RCS de LYON n° 349853721

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération sous seing privé en date du 10.11.2022 enregistrée à LYON, le 21.12.2022 réf 2022 N 08137, il a été décidé de nommer Monsieur Joseph AGUERA, demeurant à SAINTE-FOY-LES-LYON (69110), 51 Chemin de Bramafan en qualité de gérant en remplacement de Madame Monique AGUERA, démissionnaire et de modifier corrélativement les statuts.

Pour insertion

CAVE DU CHATEAU DE CHENAS

910 Route de la Bruyère -69840 CHENAS
Tél : 04 74 04 48 19
contact@cavedechenas.fr
Agrément n° 10980

Convocation

Cher associé coopérateur, vous êtes prié d'assister à L'Assemblée Générale Ordinaire De la Cave du Château de CHENAS qui aura lieu

Le JEUDI 23 Février 2023 à 16 H

Au siège Social

ORDRE DU JOUR

- Rapport aux associés coopérateurs,
- Examen et approbation des comptes annuels 21/22
- Examen et approbation des rapports du Commissaire aux comptes,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs,
- Approbation de l'allocation globale du Conseil d'Administration et de leur budget formation

- Constatation de la variation du Capital Social au cours de l'exercice
- Compte-rendu sur la dernière récolte,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités
- Questions diverses.

Pour que cette Assemblée soit valable, il est nécessaire que le tiers des membres adhérents soit présent ou représenté.

Nous comptons donc sur votre présence. Au cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez vous y faire représenter par votre conjoint, un descendant majeur ou un allié au même degré ou par un autre associé coopérateur en utilisant le pouvoir ci-joint après y avoir apposé la mention "BON POUR POUVOIR", suivie de votre signature.

Chénas, le 24 Janvier 2023

Le Président Pierre LANEYRIE

Les coopérateurs qui le désirent, peuvent prendre connaissance au Siège de la société, du Bilan et du compte de Résultat.

FORSANTIS

Société en Liquidation
SAS au capital de 5 000 euros
Siège social et de la liquidation :
108 route de Lozanne
69380 CHAZAY D'AZERGUES
RCS VILLEFRANCHE-TARARE 817 701 550

Dissolution

Par décision du 31 décembre 2022, l'associé unique statuant au vu du rapport du Liquidateur a,
- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au Liquidateur et déchargé de son mandat ;
- décidé la répartition du produit net et de la liquidation ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de VILLEFRANCHE-TARARE.

C.C.M. CHARPENTE COUVERTURE MAGALHAES

SARL au capital de 3 811,45 euros
Siège social : 71, Rue Joseph Faure 69700 GIVORS
437 633 134 RCS LYON

Aux termes d'une décision du 22/07/2022, l'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

IMA**Constitution**

Suivant acte sous seing privé en date du 24/01/2023 à LYON, il a été instituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : IMA
Forme de la société : SASU
Capital : 1.000 €
Durée : 99 ans s
Siège social : 47, Rue la FONTAINE 69100 VILLEURBANNE

Objet social : Pose de menuiserie bois, pose de revêtement de sols et murs, plâtrerie, peinture, entreprise générale de bâtiment, import-export.

Président : Mme. THABET Rihem, demeurant au 47, Rue LA FONTAINE 69100 VILLEURBANNE, née le 24/02/1991, de nationalité Tunisienne est nommée Président pour une durée illimitée.

Les conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives quel que soit le nombre d'action qu'il possède.

Modalités de transmission des actions : Les actions sont librement transmissibles par un virement du compte du cédant au compte cessionnaire sur production d'un ordre de mouvement. Ce mouvement est inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Immatriculation : RCS Lyon.

GENEVAY REMY

SARL au capital social de 1000 Euros
Siège social : Lieu-dit les Tanneries chemin de Moiry 69210 LENTILLY
792 215 444 R.C.S. LYON

Transfert du siège social

Par décision extraordinaire du 21-12-2022, le siège social a été transféré au 43, rue des Dimes - 69250 MONTANAY à compter de cette même date.

Pour avis.

MYCREATIVESUITE

SARL au capital de 3 500 €
Siège social 92 Cours Lafayette 69003 LYON
RCS LYON 793 144 627

ASSP du 30/11/2022, l'associé unique, statuant conformément à l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de Lyon.

SO.J.V.S. - Société d'Avocats

Me Blandine DUMONTET
69220 - BELLEVILLE EN BEAUJOLAIS

GAEC DU GENEPI

Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Agréé le 8 juin 1998 sous le numéro 720
Capital social : 96.042,88 euros (variable)
Siège Social : 415 Chemin du Goût 69770 LONGESSAIGNE
420 297 624 RCS LYON

Constitution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31 décembre 2022 a décidé la transformation du GAEC en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée unipersonnelle (EARL), ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : « DU GENEPI »
- Siège social : 415 Chemin du Goût 69770 LONGESSAIGNE
- Capital social (fixe) : 96.042,88 Euros composé d'apports de biens mobiliers agricoles
- Objet : exploitation agricole
- Durée : 99 ans
- Gérant : Monsieur Victor RAMPON demeurant 415 Chemin du Goût 69770 LONGESSAIGNE

Cession de parts soumise à agrément.

Pour avis, la gérance.

SASU RAJA TANDOORI**Clôture de liquidation**

Suivant délibération en date du 31/12/2022, l'associé unique de la SASU RAJA TANDOORI RCS 834 016 685 - LYON, après avoir entendu le rapport de M. AZHAR Faisal Iqbal liquidateur, demeurant au 44, Rue Flachet 69100 Villeurbanne, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au GTC de LYON.

LE LIQUIDATEUR.

**SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES****Appel à candidatures**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

À l'acquisition :

AS 69 21 0149 01 : superficie totale : 1 ha 45 a 20 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : LIMAS (1 ha 45 a 20 ca) ZA- 165[17]- 167[21]. Zonage : A et N - Loué par bail rural sur une partie de la surface

AA 69 22 0133 01 : superficie totale : 1 ha 61 a 70 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et dépendances non agricoles. Parcellaire : POMMIERS (1 ha 61 a 70 ca) AW-139[135]- 140[136](J)- 140[136](K) AW- 158[137] AW- 193[1330]. Zonage : A - Libre

AA 69 22 0134 01 : superficie totale : 8 ha 87 a 29 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcellaire : LACHASSAGNE (2 ha 73 a 19 ca) A- 352 [1]. THEIZE (6 ha 14 a 10 ca) C- 852[717](A)- 852[717](Z) C- 997[715]. - Zonage : LACHASSAGNE : Zone N (naturelle) du PLU THEIZE : Zone A, Agricole inconstructible et Zone U, zone urbaine dédiée aux activités industrielles, artisanales et commerciales - Loué par bail rural sur une partie de la surface

AA 69 23 0003 01 : superficie totale : 1 ha 48 a 20 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS (38 a 50 ca) AL- 48. REGNIE-DURETTE (59 a 10 ca) AE- 660[90]- 661[90]. VILLIE-MORGON (50 a 60 ca) AT- 212[122]. Zonage : QUINCIE-EN-BEAUJOLAIS : Zone A (agricole) du PLU REGNIE-DURETTE : Zone A (agricole) et Zone N (naturel) du PLU VILLIE-MORGON : Zone A (agricole) du PLU- Libre

AA 69 23 0002 01 : superficie totale : 52 a 19 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : JULLIE (52 a 19 ca) C- 480- 500. Zonage : Zone A (agricole) du PLU - Libre

AA 69 23 0004 99 : superficie totale : 1 ha 12 a 34 ca dont 4 a 34 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : CHENAS (1 ha 12 a 34 ca) A- 301- 302- 303[809](A)- 303[809](B)[P1]- 325- 578[302]. - Zonage : A - Libre

AA 69 22 0129 02 : superficie totale : 37 a 90 ca. Agri. Bio. : non. Bâti : Aucun bâtiment. Parcellaire : THEIZE (37 a 90 ca) B- 548. - Zonage : A - Libre

AS 69 23 0005 01 : superficie totale : 2 ha 67 a 74 ca dont 46 a 07 ca cadastrés en bois. Agri. Bio. : non. Bâti : Bâtiments d'habitation. Parcellaire : MILLERY (2 ha 67 a 74 ca) AB- 31 [899]- 32[32]- 33[897]- 34[668]- 36[665]- 62[62]- 65[64]- 66[901]- 67[640]- 68[672] AB- 76[956] AB- 92[876](J)- 92[876](K) AD- 18[912]- 142[426]- 143[884]- 144[886]- 145[430]. - Zonage : A - N - Libre

À la location :

CM 69 23 0001 01 : Superficie totale 13 ha 58 a 21 ca. Agri. Bio : non Parcellaire : AMPLE-PUIS (13 ha 58 a 21 ca) AM-60 - 61 - 135 - Zone A - Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 16/02/2023 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction69@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 18, avenue des Monts d'Or - 69890 LA TOUR-DE-SALVAGNY - Tél : 04.78.19.62.30 Mail : direction69@safer-aura.fr.

MONOPOLE**Constitution**

Aux termes d'un acte sous seings privés à Lyon, en date du 28/12/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société en Nom Collectif
DENOMINATION : MONOPOLE
SIÈGE SOCIAL : 52 Cours Gambetta-69 007 LYON

OBJET : TABACS-PRESSE-LOTO-JEUX-LOTTERIE-PARIS EN TOUS GENRES-ARTICLES POUR FUMEURS-CONFISERIES ET ACCESSOIRES-PRODUITS TCL
DURÉE : Quatre-vingt-dix-neuf années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1 000 euros

GERANTS : Monsieur CHERIFI Karim, Né le 19/10/2000 à Lyon, De nationalité Française, Demeurant au 87 Route Nationale - 69 330 PUSIGNAN - Monsieur CHERIFI Jenna, Née le 02/07/1999 à Lyon, De nationalité Française, Demeurant au 87 Route Nationale - 69 330 PUSIGNAN

IMMATRICULATION : Au registre du commerce et des sociétés de LYON

Pour avis, les représentants légaux Mr CHERIFI Karim, Mme CHERIFI Jenna

TRANCEMONTVEL**Transfert du siège social**

Suivant AGE du 30 décembre 2022, l'associé unique de la société TRANCEMONTVEL, Société à Responsabilité Limitée au Capital de 80 000 Euros dont le siège social est à 71570 ROMANECHE-THORINS - 63, rue de la caserne, Maison Blanche (483 493 250 R.C.S. MACON), a décidé à compter du 1er janvier 2023 de transférer le siège social à 69700 GIVORS - 84, avenue Anatole France.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Gérance: Monsieur Jordan VERICEL demeurant à 69700 GIVORS - 84, avenue Anatole France.

En raison de son nouveau siège, la société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de LYON.

BEURAINSEC**Constitution**

Aux termes d'un ASSP du 20/01/2023 à ST PRIEST, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SNC
Dénomination : BEURAINSEC
Siège social : 2 rue Bernard Palissy 69800 Saint Priest

Objet social : l'exploitation d'un fonds de commerce de demi gros ou de détail ; l'achat et la vente de tous produits alimentaires quelconques, français ou d'origine étrangère, notamment de fruits et légumes secs, d'olives, de condiments, ainsi que tous produits ou articles concernant le ménage

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS de Lyon

Capital social : 8 000 euros
Associés en nom : CALSUN HOLDING, SAS au capital de 4 600 000 euros, 16 rue Nicéphore Niepce 69800 SAINT PRIEST, 385 067 129 RCS LYONCAL PART, SAS au capital de 5 000 euros, 16 rue Nicéphore Niepce 69800 SAINT PRIEST, 788 769 552 RCS LYON

Gérance : M. Sylvain BEAUDON, gérant non associé, demeurant 4 rue de Maix - 54425 PULNOY, nommé pour une durée indéterminée.

Pour avis, la gérance.

SCEA DOMAINE DES JEUNES POUSSÉS

Société civile
au capital de 300 000 € porté à 430 000 €
Siège social : EMERINGS (69840)
Lieu dit Rayaud
RCS VILLEFRANCHE-TARARE 844 469 148

Aux termes d'un acte authentique reçu par Me Didier NOURISSAT, notaire à DIJON (21000) le 27/01/23 contenant AGE, les associés ont décidé :

- de nommer en qualité de cogérant, la société VINISS'IM, SAS au capital de 10 500 000,00 € dont le siège est 7 rue du Colonel Moll 75017 PARIS immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 840 604 458, représentée par son Président M. Ivan MASSON-NAT.

- d'augmenter le capital social de la société d'une somme de 130 000 €, pour le porter à 430 000 euros, par création de 130 000 nouvelles parts sociales, intégralement souscrites.

Pour avis, la gérance.

Annonces légales

SARL N.D BATIMENT

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 8.000,00 Euros
Siège social : LYON (69005)
157 Avenue Barthélémy Buyer
RCS LYON 431 575 299

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 novembre 2022 enregistré à LYON le 23 décembre 2022 Dossier 202300001651 référence 6904P61 2022 N 08060, l'assemblée générale a décidé, à compter du même jour :

- 1° de changer la forme de la société
 - 2° de nommer le premier Président,
 - 3° et de modifier la dénomination de la société
- ce qui entraîne la publication des mentions suivantes :
- 1ère modification : La société a la forme d'une société par actions simplifiée.
- 2ème modification : Le premier Président de la société, nommé pour une durée indéterminée est : Monsieur David CHARVIEUX, demeurant à CHATILLON SUR CHALARONNE(01400), 478 Le Vernay.
- 3ème modification : La dénomination de la société est désormais SAS N.D BATIMENT.

CAVE DES GRANDS VINS DE JULIENAS CHAINTRE SCA

Château du Bois de la Salle
54 Route de la Cave
69840 Juliénas
Agrément n° 69-199
Tél. : 04 74 04 42 61 ou 03 85 35 61 61

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la Cave Coopérative qui se tiendra le :

Vendredi 24 Février 2023 à 14h00 au siège social
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Approbation des comptes
 - * Quitus aux administrateurs et au commissaire aux comptes
 - * Affectation des résultats,
 - * Approbation des conventions réglementées
 - * Nomination et renouvellement des Administrateurs,
 - * Constatation de la variation du capital social,
 - * Fixation du budget alloué à la formations des Administrateurs,
 - * Renouvellement et approbation de l'indemnité compensatrice attribuée aux membres du Bureau,
 - * Pouvoirs pour accomplissement des formalités
- Tout associé a la faculté de prendre connaissance, au siège social, des documents énoncés dans les statuts.
- Le président de la Cave des Grands Vins de Juliénas Chaintre,**
Frédéric DESCOMBES.

COMPET'IRIS

SAS au capital de 1500 euros
Siège social : 69007 Lyon
28 Boulevard de l'Artillerie
832 233 837 RCS de Lyon

L'Associé unique le 30/06/2021 a décidé la continuation de la société malgré un actif inférieur à la moitié du capital social.

JULIENAS CHAINTRE VIGNERONS ASSOCIES - SICA

Château du Bois de la Salle
542 Route de la Cave
69840 Juliénas
Agrément n° 1171
Tél. : 04 74 04 41 66 ou 03 85 35 61 61

Convocation

Les sociétaires sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de la SICA Juliénas Chaintre Vignerons Associés qui se tiendra le :

Vendredi 24 Février 2023 à 16h00 au siège social
à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- * Approbation des comptes
 - * Quitus aux administrateurs
 - * Affectation des résultats,
 - * Approbation des conventions réglementées
 - * Nomination et renouvellement des Administrateurs,
 - * Constatation de la variation du capital social,
 - * Renouvellement et approbation de l'indemnité compensatrice attribuée aux membres du Bureau,
 - * Pouvoirs pour accomplissement des formalités
- Tout associé a la faculté de prendre connaissance, au siège social, des documents énoncés dans les statuts.
- Le président de Juliénas Chaintre Vignerons Associés,**
Frédéric DESCOMBES.

SCI AGUEDON

Société civile immobilière
Au capital de 20 000 €,
Siège social : 51 Chemin de Bramafan
69110 SAINTE-FOY-LES-LYON
RCS de LYON n° 440.078.061

Modification des dirigeants

Aux termes d'une délibération sous seing privé en date du 10.11.2022 enregistrée à LYON, le 21.12.2022 réf 2022 N 08136, il a été décidé de nommer Monsieur Joseph AGUERA, demeurant à SAINTE-FOY-LES-LYON (69110), 51 Chemin de Bramafan en qualité de gérant en remplacement de Madame Monique AGUERA, démissionnaire et de modifier corrélativement les statuts.

Pour insertion

CHATEX

SAS au capital social de 60 979,61 Euros
Siège social : chemin de la Madone
69210 LENTILLY
964 505 663 R.C.S. LYON

Modification des dirigeants

Le 22 décembre 2022, l'assemblée générale ordinaire a décidé de ne pas renouveler les mandats du commissaire aux comptes titulaire, la Société EKYLIS audit, et du commissaire aux comptes suppléant, Madame Pascale GENTIL. ils ne sont pas remplacés.

Pour avis.

Agenda

Emploi

Semaine du salariat agricole du 20 au 24 février

SEMAINE DU SALARIAT AGRICOLE

NOUVELLE SEMAINE DE PROMOTION DES METIERS ET DE L'EMPLOI EN AGRICULTURE DANS LE RHÔNE

Pour cette 4^e édition quatre cibles seront mises à l'honneur : les demandeurs d'emploi, les "quadrilles" d'employeurs de l'agriculture, les candidats à l'emploi agricole, les candidats à l'emploi agricole.

Le programme : des ateliers et visites d'exploitations proposés aux demandeurs d'emploi pour leur permettre de découvrir, s'informer et échanger avec des salariés agricoles, des employeurs agricoles et des candidats à l'emploi agricole.

Deux journées seront également dédiées à l'évolution du statut des conjoints collaborateurs et aux employeurs de main-d'œuvre.

INSCRIPTION ET PROGRAMME SUR grainedemploi.fr/semaine-du-salariat-agricole/

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX
GRANDE EMPLOIS
GRANDE EMPLOIS

Nouvelle semaine de promotion des métiers et de l'emploi en agriculture dans le Rhône.

Pour cette 4^e édition, quatre cibles seront mises à l'honneur : les demandeurs d'emploi, les « pendulaires » désireux de relocaliser leur emploi plus proche de leur domicile, les conjoints collaborateurs et les employeurs.

Au programme, des ateliers et des visites d'exploitation proposés aux demandeurs d'emploi pour leur permettre de découvrir, s'informer et échanger avec des salariés du secteur agricole. Deux journées seront également dédiées à l'évolution du statut des conjoints collaborateurs et aux employeurs de main-d'œuvre.

Inscription et programme sur grainedemploi.fr/semaine-du-salariat-agricole/

Formations

Couverts végétaux et engrais verts en viticulture - Les fondamentaux

Venez découvrir comment implanter des couverts végétaux dans votre domaine. Faites les bons choix sur le type de mélange, la date de semis et les modes d'entretien en fonction de vos objectifs, de votre contexte.

Programme :

Matin :

- Rôles, avantages et contraintes des couverts en fonction des sols et de la vigueur de la vigne (annuels de printemps, d'été et d'hiver, couverts permanents)
- Optimiser son itinéraire technique avec les couverts : dynamisation de son agro-système
- Mise en œuvre des couverts : dates de semis et semoirs, travail du sol, choix des espèces, destruction... : retour sur 4 années d'expérimentation
- Les bonnes pratiques à adopter pour optimiser ses couverts végétaux

Après-midi :

- Visite de parcelles enherbées avec des couverts végétaux
- Comparaison d'itinéraires techniques
- Gestion au quotidien du couvert

Infos pratiques

Durée : un jour.

Date : vendredi 17 mars.

Lieu : Villefranche-sur-Saône.

Tarif contributeur Vivea : 31 €.

Intervenant : Benoît Bazerolle, conseiller en viticulture de la chambre d'agriculture de Côte-d'Or.

Responsable du stage : Violette Sornin, conseillère en viticulture de la chambre d'agriculture du Rhône.

✓ **Contact : Violette Sornin, 07 88 75 20 02 violette.sornin@rhone.chambagri.fr**

En savoir plus : <https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/formations/detail-de-la-formation/actualites/couvert-vegetaux-engrais-verts-en-viticulture-les-fondamentaux-69/>

Développez l'agro-écologie sur votre exploitation avec la mise en place de haies

Contenu

Démarche pour le long terme, l'implantation d'une haie ne s'improvise pas. Quelles espèces choisir en fonction de mes objectifs, du type de terrain ? Quelles associations végétales privilégier ou au contraire éviter ? Quelle réglementation en matière de droit rural ? Quelles aides financières ? Comment prélever des plants dans le milieu naturel ?

Comment entretenir une haie en place (période, matériel ...) ?

Cette journée vous apportera les réponses à toutes ces questions.

Partie en salle le matin, mise en pratique sur le terrain l'après-midi avec plantation d'une haie d'une cinquantaine de mètres.

Infos pratiques

Date : mercredi 8 mars.

Lieu : matin à Villefranche-sur-Saône au 210 bd Victor Vermorel et l'après-midi sur une exploitation.

Tarif contributeur Vivea : 31 €.

Intervenants : Jérôme Berruyer, technicien à la Fédération départementale des chasseurs du Rhône et Sylvie Monier, directrice de la mission haies Auvergne Rhône-Alpes.

✓ **Contact : Violette Sornin, 07 88 75 20 02 violette.sornin@rhone.chambagri.fr**

En savoir plus : possibilité de joindre un document en pdf ou un lien vers un site qui permette de détailler. Pour en savoir plus sur cette formation : <https://extranet-rhone.chambres-agriculture.fr/formations/detail-de-la-formation/actualites/planter-et-entretenir-des-haies-en-milieu-agricole-69/>

Répertoire départ installation 2023

S'installer en milieu rural : le répertoire à l'installation organisé et animé par les Chambres d'agriculture, facilite l'installation de jeunes agriculteurs hors du cadre familial. Les offres et les demandes d'exploitation sont diffusées dans un bulletin et sur un site Internet avec une certaine confidentialité : www.repertoireinstallation.com

Monts du Lyonnais, exploitation en bovins lait recherche un(e) associé(e)
Un Gaec à 3 associés cherche un(e) nouvel associé(e) pour remplacer l'un des 2 qui va partir en reconversion professionnelle.
Foncier : une surface de 120 ha dont 4 ha en propriété du GAEC, sur 2 sites distants d'1 km 35 ha de maïs, 20 ha de céréales, 4ha de luzerne, 25 ha de prairie temporaire, le reste en prairie permanente - Autonomie fourragère sur la partie énergie - Travail simplifié.
Cheptel : 100 Vaches laitières (Prim'holsteins) - Contrôle laitier - Insémination artificielle. Effluents gérés par l'unité de méthanisation datant de 2019.
Bâtiments d'exploitation : 1 stabulation VL 99 places en logettes + aire paillée pour 8 vaches ; racleur automatique, propriété du Gaec. 1 bâtiment génisses aire paillée 1 600 m² (propriété du Gaec) - 1 bâtiment de stockage en location.
Matériel : 2 robots de traite depuis 2015 - beaucoup de matériel en Cuma - matériel de fenaillon, 4 tracteurs, mélangeuse, en propriété.
Commercialisation : 1 100 000 L de lait Omega 3 livrés chez Sodial - Veaux vendus à 2 marchands.
Conditions de reprise : stage test est envisagé.
Habitation : pas de logement mais locations dans les villages autour.
Profil candidat recherché : quelqu'un d'ouvert, profil élevage ; vous avez une première expérience réussie en élevage et vous souhaitez travailler à plusieurs. Le Gaec est ouvert à toute proposition de projet complémentaire.
Observations : une exploitation au foncier groupé

1 we/3 semaines - 4 semaines de congés avec un revenu assuré : 2 Smic.
Offre N°220038

Dans les Monts du Lyonnais, a reprendre exploitation petits fruits avec potentiel maraichage.
Ce Gaec en couple a le projet de transmettre son exploitation. Elle est à reprendre au plus tôt.
Foncier : une surface regroupée de 3.13 ha avec 32 serres de fraises et 17 serres de framboises
Irrigation : un étang et un forage.
Bâtiment d'exploitation : 1 hangar en propriété de l'exploitant de 160 m² - Plusieurs abris pour l'emballage et le conditionnement (tables, balances...) Les chambres froides sont actuellement dans la maison d'habitation : envisager l'achat d'un camion frigo si reprise de l'activité.
Matériel : machine de fertigation, datant de 2016.
Emploi : 2 associés et embauche de 2 saisonniers.
Commercialisation : Grossiste, revendeur sur les marchés, primeur.
Conditions de reprise : location ou vente.
Profil candidat recherché : à deux, vous appréhendez les réalités de la production, avez le sens du contact et souhaitez éviter les écueils de la création d'activité ! N'hésitez plus ! Venez visiter cette exploitation !
Observations : un outil fonctionnel à reprendre avec des débouchés assurés
Si pas de repreneurs dans la production actuelle, possibilité d'envisager une autre production.
Offre N°220034

Dans le Pilat, exploitation caprine recherche associé(e).
L'exploitant individuel, 36 ans, souhaite partager un projet avec un(e) nouvel(le) associé(e) pour une organisation du travail optimale. Tout projet sera étudié.
Foncier : Une surface de 100 ha (parcelle la plus éloignée à 1.5 km 50 ha en prairie permanente dont 35 en temporaire, 30 ha d'orge et 20 ha de blé.
Bâtiment d'exploitation : Sur le siège : 2 bâtiments datant de 2015 en propriété
Le principal : chèvrerie de 900 m² avec 2 aires paillées séparées par un couloir d'alimentation. 200 m² pour les chevrettes - 100 m² nurserie - Roto-traité 30 places (durée traite 1h30).
Et un hangar de stockage de 450 m² ainsi que 2 hangars en location de 150 m².
Matériel : en grande partie en Cuma.
Emploi : 1 exploitant et 1 salarié plein temps.
Commercialisation : 350 000 L Livraison AGRIAL - une partie des céréales non auto-consommées vendues en coopérative.
Conditions de reprise : stage test est envisagé.
Profil candidat recherché : vous avez une première expérience réussie en élevage et souhaitez travailler à plusieurs.
Observations : Partager les objectifs d'une société avec un fonctionnement polyvalent des associés pour permettre de se remplacer - Tout projet sera étudié.
Offre N°220045

Contacts : Chambre d'agriculture du Rhône, Véronique VILLALTA - Tél : 04 78 19 60 85 - veronique.villalta@rhone.chambagri.fr (Offres n° 220038-220034-220045) - Marc ROBIN - Tél : 06 71 07 60 85 - marc.robin@rhone.chambagri.fr

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

TOUT SAVOIR POUR NE PAS SE TROMPER DANS LE TRI DES PAPIERS

Vous êtes le premier acteur du recyclage grâce à votre geste de tri des papiers. Tout savoir pour ne pas se tromper.

1. TOUS LES PAPIERS DU QUOTIDIEN SE RECYCLENT

Feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux, magazines... sont parfaitement recyclables. Même avec des agrafes, spirales ou avec des éléments en plastique... Lors du recyclage, le papier est traité en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage qui les éliminent.

2. ATTENTION, IL EXISTE DES FAUX-AMIS

Certains papiers portent le nom de papier mais ne se recyclent pas. Par exemple tous les papiers d'hygiène ou certains papiers cadeaux qui sont en plastique. D'autres « papiers » comme le papier photo ou le papier peint ont des traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) qui altèrent leur capacité de recyclage. Ils sont donc destinés au bac des ordures ménagères.

3. LES CONSIGNES DE TRI PEUVENT VARIER SELON LES COMMUNES

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France, parfois tous les emballages et les papiers vont dans le même bac, parfois il faut les séparer. Peu importe le dispositif de collecte de nos papiers, ils sont traités pour être recyclés.



Pour bien trier, téléchargez l'appli Guide du tri ou rendez-vous sur le site triercestdonner.fr